

Procès-verbal de l'assemblée générale de Lausanne Région

Mercredi 13 octobre 2021, 17h, Belmont-sur-Lausanne

Présidence	Gustave MUHEIM, Président de Lausanne Région
Bureau de coordination	Laurence MULLER ACHTARI, Syndique – Le Mont-sur-Lausanne Chantal WEIDMANN YENNY, Syndique - Savigny Thierry AMY, Syndic – Cugy Jean-Philippe CHAUBERT, Syndic – Paudex Alain GILLIÉRON, Syndic – Prilly Grégoire JUNOD, Syndic – Lausanne
Lausanne Région	Anne-Laure BORNOZ, Cheffe de projets Silva MÜLLER DEVAUD, Cheffes de projets et chargée communication Alessia RADAELLI, Secrétaire générale Fabienne SAUGY, Cheffe de projets Séverine TURIN, Responsable administrative (procès-verbal) Alevtina ZHUKOVA, Chargée de projets juniors Muhammed BAKIJI, stagiaire Maël JOLY, Chef de projets/Référent seniors régional David MERMOD, Chef de projets
Communes excusées	Servion, Villars-Sainte-Croix
Excusée	Claudine WYSSA – Bussigny

Prochaine assemblée générale : **Mardi 10 mai 2022, Vaudoise aréna**

Monsieur Gustave Muheim, Président de Lausanne Région, ouvre la séance en saluant les participants et en excusant diverses personnalités.

M. Muheim désigne Mme Silva Müller Devaud et M. Maël Joly, membres de l'équipe de Lausanne Région, en qualité de scrutateurs.

1. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté sans modification.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 19 juin 2021

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Message du président

M. Muheim donne lecture de son message à l'assemblée (annexe 1).

Il précise que la Municipalité de Renens, ne pouvant être présente à cette assemblée générale, a donné procuration à la Municipalité de Prilly pour la représenter.



4. Point de situation des projets en cours par la Secrétaire générale

Mme Alessia Radaelli, Secrétaire générale, fait un point de situation des projets en cours (annexe 2).

La parole n'est pas demandée.

5. Budget 2022

Le Président présente le budget 2022 et demande à l'assemblée si elle a des questions à ce sujet.

La parole n'étant pas demandée, le Président soumet le budget 2022 au vote des communes membres.

Ce budget est adopté à l'unanimité des communes présentes.

M. Muheim remercie les communes de leur confiance.

6. Commission de gestion

Sont candidats :

Pour la commune de Lausanne :

M. Yves TRITTEN, Chef de service du contrôle des finances

Pour le secteur Est :

M. Alain MONOD (Epalinges) / suppléante Mme Catherine SCHIESSER (Belmont-sur-Lausanne)

Pour le secteur Nord :

M. Philippe FLÜCKIGER (Cugy) / suppléant M. Jean-Louis MEYLAN (Froideville)

Pour le secteur Ouest :

M. Laurent BOVAY (Crissier) / Suppléant M. Georges CHERIX (Villars-sainte-Croix)

Les membres et leurs suppléants sont nommés par les communes présentes, avec une abstention, celle de M. Flückiger, Municipal à Cugy, membre candidat à la commission de gestion.

7. Nomination du nouveau Président / de la nouvelle Présidente

Au nom du Bureau de coordination, Mme Muller Achtari présente la candidature de M. Thierry Amy, Syndic de Cugy à la présidence de Lausanne Région (annexe 3).

La nomination de M. Thierry Amy, est acceptée à l'unanimité par les communes présentes.

M. Thierry Amy, s'adresse à l'assemblée. Allocution, ci-jointe (annexe 4).

8. Divers et propositions individuelles

Pas de divers, ni de propositions individuelles.

La séance est levée à 18h30.

Annexes : 1. Message du président
2. Point de situation des projets en cours par la Secrétaire générale
3. Allocution de Mme Laurence Muller Achtari
4. Allocution de M. Thierry Amy

Assemblée générale de Lausanne Région du 13 octobre 2021

De : M. Gustave Muheim, Président de Lausanne Région

Date : 13 octobre 2021

Concerne : [Message du Président](#)

PROPOS INTRODUCTIFS AVANT DE PASSER A L'ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'AG

Chères et Chers représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs,

C'est au nom de votre Bureau de coordination que j'ai le très grand plaisir de vous saluer et d'ouvrir notre première assemblée générale ordinaire de cette nouvelle législature, mais aussi la dernière assemblée pour votre serviteur. Le fait qu'elle se déroule ici à Belmont est un geste de mes anciens collègues que j'apprécie avec beaucoup d'émotion. Vous l'aurez compris, mes 35 années passées au sein des autorités communales, dont 32 au sein de la municipalité, sont gravées dans mon cœur.

Merci à vous, nos invitées et nos invités, d'avoir accepté de consacrer cette fin de journée à notre association. Votre présence nous fait d'autant plus plaisir que la dernière fois que nous avons eu l'occasion de vous associer remonte à l'automne 2019. Un merci tout particulier à notre oratrice de ce jour, Madame la Conseillère d'Etat Christelle Luisier-Brodard, avec qui j'ai eu la chance de parcourir la deuxième décennie de ce troisième Millénaire, au travers de nos activités de délégués de district au Comité de l'Union des Communes Vaudoises, plus particulièrement dans une commission « canton-communes », où la notion d'aménagement du territoire dans toutes ses facettes, ou presque, était omniprésente.

Merci à Monsieur Serge Terribilini, Préfet du district de Lausanne, de nous honorer de sa présence. Serge et moi avons fait connaissance à Berne il y a 20 ans, ou presque, lors de la séance de mise en œuvre de la Conférence Tripartite sur les Agglomération. Et dans sa fonction de Président du Corps préfectoral vaudois, il représente aussi ce soir Madame Anne Marion Freiss, Monsieur Pascal Dessauges et « mon préfet » Daniel Flotron, dûment excusés. C'est aussi un plaisir de saluer le premier président de notre Commission de Promotion économique, Monsieur Guy-Philippe Bolay, désormais Président de la Cour des Comptes.

Les personnes invitées qui n'ont pas pu se libérer nous ont transmis des messages, ma foi fort agréables à lire ou à entendre. La Municipalité de Renens, quant à elle, a aussi des obligations qui l'empêchent d'être des nôtres. Et pour montrer son esprit régional, elle a transmis ses droits de vote au syndic de Prilly, Monsieur Alain Gillièron, qui en fera le meilleur usage.



Les autres personnalités qui m'ont priées d'excuser leur absence, il y a votre nouvelle déléguée au Bureau de coordination, Madame Claudine Wyssa, syndique de Bussigny. Je citerai aussi particulièrement notre Présidente du Conseil d'Etat, Madame Nuria Gorrite, ainsi que ses collègues Mesdames Béatrice Metraux, qui a siégé à l'époque au Bureau de coordination, Rebecca Ruiz, et Messieurs Pascal Broulis et Philippe Leuba. Les Chambres fédérales sont aussi excusées, au travers des messages de Messieurs Olivier Français et Laurent Wehrli. Merci à toutes celles et ceux que je n'ai pas cités de ne pas m'en tenir rigueur.

Ceci qui précède exprimé, nous pouvons renouer avec une tradition interrompue par la pandémie, à savoir le mot de bienvenue de la Commune hôte. J'ai donc le très grand plaisir de passer la parole à Madame Nathalie Greiner, syndique de ses lieux.

MESSAGE DU PRESIDENT

Chères et Chers,

Toute personne, ou presque, ressent une fois ou l'autre le syndrome de la page blanche. Pour ce cinquantième, ou presque, message présidentiel, j'ai dû réfléchir à plus d'une fois, pour trouver de quoi retenir votre attention. J'ai donc décidé de sortir des « sentiers battus », et parler « politique partisane ». Non, pas celle à laquelle nous sommes habitués, et qui trop souvent place l'intérêt du parti et de son électeur avant celui du citoyen, pris dans son ensemble.

La politique partisane dont je vais faire état est, à mes yeux, la plus noble qui soit. C'est celle de l'esprit régional, qui amène ses déléguées et délégués à laisser accrochés à la patère leur veste aux couleurs de leur appartenance. J'ai suivi au fil des ans avec un intérêt partisan, donc avec attention, l'évolution des structures intercommunales, et l'esprit manifesté de collaborer. Lorsque celles-ci fonctionnent sur le modèle d'associations de droit privé, tel Lausanne Région, ou d'ententes, l'état d'esprit qui règne dans les séances est empreint d'une réelle volonté de construire le futur, en général motivé par la notion de « une commune = une voix ». Pour imaginer ce propos, permettez-moi une citation de Coluche : il n'y a pas de grands ni de petits, la bonne longueur pour les jambes c'est quand les pieds touchent bien par terre.

Loin de moi de prétendre qu'une association de droit public n'y arrive pas. Mais son chemin à parcourir pour parvenir à trouver un consensus est parsemé d'embûches, donc celui du respect de la proportionnalité. Ses défenseurs, pour lesquels j'ai le plus grand respect, affirment aussi être les garants du respect des compétences réciproques entre conseil communal et municipalité, et je ne peux que leur donner raison. Mais comment motiver le « petit face au grand », persuadé, et pas toujours à tort, qu'il sera « mangé tout cru » ?

Sans vouloir faire ici un cours d'histoire, la nôtre est un des plus bel exemple de collaboration librement consentie, aussi au-delà de nos frontières cantonales. Au début, il y avait une fin, celle de la CIURL. Créée en 1967, elle est « morte » en assemblée à Savigny en 1989, pour renaître immédiatement, et à l'unanimité du vote des communes, sous un nouveau vocable, celui de COREL.



Non, il n'y avait pas qu'un changement de patronyme, mais une modification fondamentale dans l'approche de la collaboration, qui a mis la commune au centre des activités, au travers des trois secteurs, intégrant chacun la Ville de Lausanne. La gouvernance pyramidale de la CIURL cédait sa place à celle régionale, à vocation horizontale.

Durant les premières années, la COREL a dû convaincre que collaborer c'est accepter de partager des réussites locales, mais aussi surtout de trouver des solutions, utiles au plus grand nombre. La phrase « pour que la région soit plus qu'une idée », désormais emblématique de notre regretté Denis Décosterd, est rentrée dans nos gênes.

Oui, nous avons vécu nos crises de croissance, amenant à se poser la question de la proportionnalité dans le processus décisionnel. La méfiance du petit craignant se faire dévorer par le grand, et celui-ci craignant se faire « majoriser » par le petit, n'avait pas encore été éradiquée.

Pour prouver que « l'oligarchisme » n'avait pas sa place au sein de la COREL, la notion de « une commune = une voix » a été rappelée haut et fort auprès de nos membres, dans tous les discours, et au sein de nos commissions. La réussite a dépassé nos espérances, puisqu'en 2001, avec la même unanimité qu'en 1989, vous avez décidé que dorénavant notre identité allait placer symboliquement au centre Lausanne, entourée de sa région, démontrant qu'elle en est partie intégrante. Lausanne Région était née, et la confiance mutuelle et réciproque pleinement acquise.

Et quelle plus belle démonstration de notre collaboration librement consentie que celle exprimée par la Confédération, en soutenant en 2002 notre projet-pilote d'agglomération, un des, sinon le premier, à s'annoncer et accepté par Berne pour réfléchir, en collaboration avec le canton, sur le futur de notre région. Nous avons donc mis en place la base du futur PALM « Projet d'agglomération Lausanne-Morges », avec pour moi un seul regret : son périmètre, fixé par le canton, et qui ne prenait en considération que 18 de nos communes membres.

Un quart de siècle plus tard, nous pouvons être fiers du chemin parcouru : le PALM va prendre le chemin de sa quatrième édition, mais cette fois avec un périmètre élargi à d'autres communes de Lausanne Région. Et c'est là que réside le nouveau défi pour notre association qui, quand bien-même scindée en deux par l'appartenance ou non aux cercles concentriques, va devoir « réinventer » le modèle de collaboration en matière d'aménagement du territoire, pour le quart de siècle à venir.

Il y a là un sacré clin d'œil à nos origines, à savoir la CIURL de 1967. Mais contrairement à elle qui était concentrée sur l'urbanisme, incluant les comptages routiers, Lausanne Région travaille aussi sur des thématiques qui ont trait à l'humain, et qui servent directement à l'ensemble de nos membres. Ces thématiques représentent le 80 % de nos activités.

En conclusion : si on me reconnaît une tendance avérée à peiner à rendre la parole lorsque l'on me la prête, je vais maintenant la rendre à notre Secrétaire générale, Madame Alessia Radaelli, qui va nous faire une « brève » sur la situation actuelle de Lausanne Région ; qu'elle en soit ici déjà remerciée.



C'est donc tout naturellement que je conclus mon ultime message par un très grand merci à vous, élues et élus de nos communes membres et du Bureau de coordination, pour votre soutien, et aussi votre indulgence indéfectible envers votre serviteur. De m'avoir donné cette chance de vous accompagner ces 24 dernières années, auxquelles je dois ajouter 5 années de présidence du secteur Est. Soyez-en ici remerciés.

Sachez que je reste votre serviteur, mais dans mon nouveau statut de « mentor », imaginé par l'Association des Communes Suisses, dont je salue ici sa représentante Marion Röthlisberger, et l'Union des Communes Vaudoises. Aussi longtemps que je me rappellerai du prénom d'Alzheimer, je resterai votre débiteur.

La relève à la présidence, que vous allez décider dans quelques instants, aura la chance, comme d'ailleurs le Bureau de Coordination, les Commissions et autres instances, de pouvoir compter sur le professionnalisme hors pair de l'équipage de Lausanne Région. Il vous aidera à franchir les défis présents et à venir.

Merci Alessia, Alevtina, Anne-Laure, Fabienne, Séverine, Silva, David, Maël et Meti ; votre engagement en faveur de notre association permet de porter haut deux de nos slogans :

Nous ne pouvons pas contraindre ; nous sommes donc fiers de convaincre.

Grâce à nos membres, notre Région est plus qu'une idée.

Merci pour votre attention et longue vie à vous et à Lausanne Région.

Assemblée générale de Lausanne Région du 13 octobre 2021

De : **Mme Alessia Radaelli, Secrétaire générale de Lausanne Région**

Date : 13 octobre 2021

Concerne : **Point 4 à l'ordre du jour : présentation des projets en cours**

Mesdames, Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous et de vous informer sur les projets en cours à Lausanne Région.

Nous avons souhaité vous fournir un maximum d'informations et pour être complet et ne pas alourdir cette présentation, toutes les informations sur Lausanne Région et les projets en cours sont contenus dans la brochure que vous avez trouvée sur votre chaise. Cette brochure sera aussi envoyée prochainement aux Municipalités et à vos Greffes municipaux.

Comme vous pourrez le constater à la lecture de la brochure, les activités de Lausanne Région sont riches et diverses. J'aimerais citer brièvement ici, les projets qui nous occupent actuellement :

1. Le projet **Moi, mon futur, mon réseau** : un projet en faveur de la transition école-métier des jeunes en fin de scolarité obligatoire.
2. Les **comptages des trafics multimodaux** sur le territoire de vos communes (la campagne est en cours depuis mi-septembre) avec un accent particulier sur la mobilité vélos.
3. L'étude sur **la politique de l'enfance, de la jeunesse et de la famille** qui a abouti sur un rapport de référence pour les communes.
4. Le projet **Seniors** pour une politique coordonnée au niveau de la région en matière de seniors, entré dans le vif du sujet le 1er septembre dernier, avec l'engagement d'un nouveau référent seniors régional.
5. Le suivi de la politique régionale en matière de **Prévention et dépendances**, avec notamment une étude en cours sur les questions des Jeunes dans l'espace public.
6. La promotion auprès des jeunes des **infrastructures en plein air et en libre accès**.
7. Le suivi de la convention d'actionnaires pour la participation au déficit du **Centre Sportif de Malley**.



8. La campagne régionale **Acheter et consommer local** pour inciter les consommateurs à consommer auprès des commerces et à faire appel aux services disponibles de la région.
9. L'implication de Lausanne Région pour la **promotion de l'économie régionale**, notamment dans le cadre du Guichet des entreprises et des réflexions sur la stratégie des zones d'activités.
10. Les rencontres Municipalités-Entreprises. Celle avec le Mont-sur-Lausanne se tiendra le 10 novembre et réunira environ 250 entreprises sis sur la commune pour échanger avec la Municipalité. D'autres rencontres sont d'ores et déjà en planification pour 2022 avec les communes d'Epalinges, de Villars-Ste-Croix et de Renens.
11. Le **Prix PERL** : l'édition 2022 marquera la 20e édition. Elle aura lieu le 18 mai prochain. L'appel à candidatures a été lancé et court jusqu'à fin janvier 2022.

Le dénominateur commun dans ces 11 projets si divers est la volonté des communes, de vos communes, de traiter ces thèmes dans une perspective collective et dans l'esprit que « ce qui est réfléchi ensemble, bénéficie à l'ensemble des communes de la région ».

Les Municipalités sont la colonne vertébrale de Lausanne Région.

Les Municipales et les Municipaux impliqués dans les travaux de réflexions de Lausanne Région valident, conduisent ou élaborent les projets menés à l'échelon régional. Ils le font à travers 4 organes :

- les 8 commissions thématiques
- le Bureau de coordination (l'organe exécutif de Lausanne Région)
- les séances des 3 secteurs
- et nos assemblées générales

J'aimerais souligner que si l'activité de Lausanne Région est si pétillante et si variée, c'est surtout grâce à vous, chers représentants des communes membres, c'est vous qui apportez la vision stratégique et vous nous qui choisissez les thèmes qui méritent d'être développés.

Lausanne Région avance grâce à la matière première que vous nous amenez. Les succès de Lausanne Région sont d'abord les vôtres. Ainsi, vos investissements en temps, en idées, en énergies sont précieux pour la cause de la région et doivent être salués.

Le Secrétariat général vous accompagne et vous soutient dans ces démarches. Il réalise, propose, traduit, exécute, avec beaucoup de conviction, d'enthousiasme et de professionnalisme.

J'aimerais ainsi sincèrement remercier les 8 personnes de l'équipe qui m'accompagnent dans ces missions au sein du Secrétariat général pour leur investissement sans faille.

Et merci aux communes membres pour la confiance et l'intérêt que vous portez à Lausanne Région !

Note du Bureau de coordination (BC)

De : **Mme Laurence Muller Achtari, Syndique du Mont-sur-Lausanne**
Date : 13 octobre 2021
Concerne : **Présentation de la candidature de M. Thierry Amy, à la présidence de Lausanne Région, au nom des membres du BC**

Monsieur le Président, Madame la Conseillère d'Etat, Mesdames et Messieurs les Députés, Monsieur le Préfet, Mesdames et Messieurs les Syndics et Municipaux,

Il m'a été donné la chance de présenter le candidat Thierry Amy, Syndic de Cugy, au poste de la Présidence de Lausanne Région.

Nouvelle arrivée au bureau de coordination de LR en tant que nouvelle Syndique du Mont-sur-Lausanne, je me sens la transparence de vous dire que je me profile comme une Lausannoise qui est montée au Mont il y a plus de 15 ans pour y vivre avec 4 enfants et aujourd'hui même y travailler presque à plein temps ! Cette précision me semble d'importance au moment où je présente un collègue de la commune voisine du Nord lausannois à la présidence de LR et que la question des relations entre Lausanne qui contribue le plus fortement à l'Association et les communes périphériques est sensible.

Je crois donc fermement à ces bonnes relations qui nous sont réciproquement non seulement importantes mais nécessaires et qui nous permettront de porter l'association d'une seule voix haut et fort auprès des autres instances, cantonales notamment.

LR, comme il l'a été dit et redit, a été magnifiquement représenté voire incarné par Gustave Muheim. Aujourd'hui, beaucoup de municipalités ont été renouvelées et il paraît dès lors presque évident qu'il faudra mener une réflexion de fond pour optimiser les actions de l'association régionale, revoir la façon de travailler ensemble aussi, les agendas des élus étant de plus en plus chargés et la volonté de faire de la politique peut-être un peu différemment.

Venons-en au candidat donc.

La plupart d'entre vous le connaissez, Thierry Amy est Syndic de Cugy, avocat au barreau du Canton de Vaud, docteur en droit et élu communal depuis 2006. Marié et père de trois enfants d'une famille recomposée. Son père était déjà municipal à Bottens, il y a donc une affaire de gène là dedans...M. Thierry Amy dirige le conseil municipal de la Commune de Cugy depuis 2016. En charge de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire, du développement régional et économique. Très engagé au niveau régional, il milite pour un développement socio-économique et territorial intégré et harmonieux des 27 communes de LR, plus particulièrement dans le cadre de la mise en œuvre des planifications du PALM et de l'étude de sa future évolution vers la périphérie.



Thierry Amy a non seulement la formation solide pour penser le fond et la forme de l'Association, mais la fonction et les charges en matière d'aménagement du territoire et de promotion économique pour la représenter en toute connaissance des dossiers stratégiques auprès des autres instances. Issu d'une commune périphérique, il saura, avec le bureau de coordination et la nécessaire présence de Lausanne, un secrétariat général aussi compétent que dynamique, mener les réflexions de cette nouvelle ère et conduire une présidence avec brio, j'en suis certaine, j'espère que vous le serez aussi !

Assemblée générale de Lausanne Région du 13 octobre 2021

De : M. Thierry Amy, Syndic de Cugy

Date : 13 octobre 2021

Concerne : [Allocution de M. Thierry Amy, nouveau Président de Lausanne Région](#)

Madame la Conseillère d'Etat,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Je tiens tout d'abord à vous remercier chaleureusement pour la confiance témoignée à l'occasion de mon élection en tant que Président de Lausanne Région. Sachez que c'est un honneur et une joie de pouvoir servir cette importante association régionale.

Je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour non seulement assurer la continuité des activités de cette association, assurée jusqu'ici avec compétence par mon illustre prédécesseur, Gustave Muheim, mais également pour la faire évoluer en vue de relever les défis du futur notamment en matière de climat et de durabilité.

Je souhaite ici encore une fois féliciter Gustave pour l'ampleur de son travail, son engagement régional inconditionnel et surtout sa capacité de fédérer autour de lui les syndicats et municipaux de nos 27 communes durant plus de 20 ans. Une véritable gageure s'il en est, que Gustave a su maîtriser avec maestria. Bravo et merci beaucoup !

Lausanne Région entre toutefois dans une nouvelle époque. La collaboration entre sa ville centre et sa périphérie, si évidente et logique au moment de sa création, est mise à l'épreuve dans le cadre de la conduite des grands projets que sont notamment le PALM et le système régional de gestion des zones d'activités (SRGZA).

La défense des intérêts des communes de la Région lausannoise est ainsi de plus en plus primordiale non seulement au vu des défis imposés par la Confédération dans le cadre de l'évolution de l'agglomération, mais également parfois face, - et vous me pardonnerez Madame la Conseillère d'Etat -, au Canton et ses services qui viennent avec une vision du développement territorial de notre région bien arrêtée. En effet, à l'heure où les communes du PALM doivent élaborer un plan directeur intercommunal, le canton planifie des plans d'affectation cantonaux, de manière souvent peu concertée et mettant souvent à mal les droits démocratiques des collectivités concernées. De même, les enjeux économiques de ces développements sont sous-estimés et nécessitent de la part des acteurs concernés beaucoup d'opiniâtreté pour les faire prendre dûment en considération.

Dans le même temps, alors que la Confédération et le canton investissent près de deux milliards dans nos principales infrastructures de transport public, les différents secteurs du PALM connaissent des évolutions différenciées, le secteur Ouest présentant un état d'avancement élevé, prévoyant même d'assurer sa propre promotion économique, alors



que les secteurs Est et Nord sont à la traîne, le dernier cité n'étant au demeurant même plus soutenu financièrement par la Ville centre.

Quant à cette dernière, après avoir proclamé son plan climat 2030, elle cherche logiquement à défendre ses intérêts principalement dans le cadre du PALM en vue d'assurer la réalisation des démarches de planification d'ores et déjà prévues, tout en tentant de préserver sa marge de manœuvre vis-à-vis du canton et sa périphérie.

Enfin, les communes de la seconde couronne lausannoise, qui ne sont pas intégrées dans le périmètre compact du PALM, seront, elles aussi, inéluctablement amenées à subir une évolution de leur territoire dans le cadre des travaux d'étude liés à la cinquième génération du PALM, conformément aux instructions reçues de la part de la Confédération. Leur présence au sein de Lausanne Région constitue dès lors une aubaine.

Vu l'ensemble de ces intérêts, parfois il est vrai divergents, une coordination accrue s'impose. Lausanne Région constitue très certainement la plateforme idéale pour permettre aux communes membres de communiquer et de se concerter sur ces grands développements urbains, ainsi que sur les projets d'évolution de l'agglomération en périphérie, principalement sous l'angle de la mobilité et du développement socio-économique.

Pour réaliser ces objectifs, toutes les énergies, de même qu'une saine collaboration entre tous les membres de Lausanne Région et des diverses organisations susmentionnées seront nécessaires. Dans ce contexte, le temps est venu de mener une réflexion de fond pour optimiser les actions de l'association régionale, pas seulement dans le cadre du développement territorial et économique, mais également dans le cadre de l'action sociale, où de nombreuses prestations jusqu'ici soutenues par notre association sont désormais prises en charge par le canton.

Les transformations de notre association devront également porter sur sa gouvernance, tant au niveau des secteurs que du Bureau de coordination, ainsi que sur la coordination de ses instances avec celles du PALM et des diverses organisations de promotion économique régionales et cantonales, en particulier en prévision de la création des futurs organes de gestion des zones d'activités.

Ces grandes réflexions et défis seront menés d'entente avec toutes les communes membres de Lausanne Région (1 commune = 1 vote), tant les interactions entre la ville centre et sa périphérie sont désormais vitales. Ces démarches de transformation auront lieu sous l'égide du Bureau de coordination qui, sans se fixer de délai, envisage de mener à bien ce processus d'ici la moitié de la présente législature.

En me réjouissant de collaborer avec vous tous, et en particulier avec tout l'équipe de Lausanne Région, à la réalisation de ces objectifs ainsi que d'œuvrer au succès de Lausanne Région, je vous remercie de votre attention.